



France 3 Paris-Ile-de-France : L'alternative au déménagement au Siège est possible !

Le 4 juillet prochain les commissions économiques du CE Pôle Nord-Ouest et du CCE vont se réunir conjointement afin d'examiner la situation de la station régionale de France 3 Paris-Ile-de-France située à Vanves.

A ce jour, suite aux deux incendies qu'a connus la station de Vanves, le projet de la direction générale est de fermer le site actuel et de déménager l'ensemble des personnels de la station dans l'immeuble du Siège, Esplanade Henri de France, dans le XVème arrondissement de Paris

L'incertitude sur l'avenir lié au projet de fermeture du site a amené le médecin du travail à déclencher une alerte sur l'état de santé des salariés. L'inspection du travail s'en est mêlée ainsi que le CHSCT bien évidemment témoin de cette situation alarmante, amplifiée par les perspectives du déménagement très majoritairement rejeté.

En effet, 143 salariés sur 170 ont signé une lettre ouverte. Ils refusent d'aller au Siège. Ils refusent de voir un collectif de travail fort de presque trente ans de travail en commun être atomisé pour remplir les objectifs d'économies d'une direction générale qui n'a jamais daigné justifier son projet ni voulu examiner les alternatives à un déménagement vers Paris.

Or la fermeture de la station de Paris-Ile-de-France c'est :

- une information régionale qui sera dissoute dans une immense rédaction unique
- moins de programmes régionaux conçus et fabriqués en interne et destinés aux habitants de la région
- la première région de France en nombre d'habitants moins bien desservie par le service public de télévision que les autres régions françaises.

Comment l'antenne de Paris-Ile-de-France dissoute dans le Siège de France Télévisions, pourrait-elle satisfaire les attentes des 12 millions d'habitants d'Ile de France ? Comment pourrait-elle accompagner le projet annoncé de triplement des programmes régionaux ? La CGT dénonce un problème de discrimination territoriale qui ne pourra pas laisser les acteurs de la région indifférents.

La fermeture de Vanves n'est pas un projet de développement. Elle entre dans le grand mouvement de rétrécissement de l'audiovisuel public, au même titre que le basculement de France 4 sur le Web, l'arrêt de France Ô, la liquidation de la Rédaction nationale de France 3.

Pour la CGT, il est temps de défendre notre bien commun : un service public de qualité, financé par les citoyens et pour les citoyens ! Des alternatives existent à ce projet destructeur. Une relocalisation de l'antenne de Paris-Ile-de-France dans une municipalité voisine de la Petite Couronne est possible. Plusieurs municipalités approchées par la CGT se sont montrées très intéressées.

Paris, le 3 juillet 2018